

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

France

Coût de quelques équipements :
Hélicoptère Tigre : 25 M€
Véhicule blindé de combat
d'infanterie (VBCI) : 3 M€
Drone SDTI : 1,5 M€
Equipement FELIN pour un
combattant : 23.000 €

Journées de formation en 2011 :
4.123.645 (militaires)
201.275 (civils)

Mutation avec changement de
résidence en 2011 :
32.165 personnels militaires
482 personnels civils

International

Effort de défense entre l'union
européenne et les Etats-Unis :
Population (millions)
503 (Union européenne)
313 (Etats-Unis)

PIB (G€)
14.335 (UE)
13.349 (EU)

Effectifs militaires (milliers)
1.600 (UE)
1.427 (EU)

Budget de défense (G€)
181 (UE)
584 (EU)

Dépense de fonctionnement
par militaire (K€)
81 (UE)
284 (EU)

Recherche et développement
de défense (G€)
9 (UE)
75 (EU)

Partenaire 2013



www.apsys.eads.net
defence@apsys.eads.net

Trois questions au contrôleur général des armées

Arnaud Chérel de la Rivière

Chef de la Mission d'Aide au Pilotage

Pourriez-vous nous présenter brièvement la Mission d'Aide au Pilotage et ses missions ?

La mission d'aide au pilotage (MAP) est un organisme rattaché au secrétaire général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense chargé de coordonner les actions de pilotage par le contrôle de gestion au ministère. C'est une structure légère, dix personnes dont quatre spécialistes du contrôle de gestion et trois ingénieurs en systèmes d'informations, dont la fonction principale est d'animer le réseau de pilotage du ministère et de réaliser, en liaison étroite avec l'état-major des armées, la direction générale de l'armement et le SGA un tableau de bord trimestriel à l'attention du ministre et de son cabinet. Ce tableau de bord reprend les six objectifs stratégiques du ministère, définis selon une approche de type « Balance Score Card », et renseigne sur les résultats atteints à travers une trentaine d'indicateurs.

Dans son rôle de coordonnateur la MAP anime le réseau ministériel des contrôleurs de gestion qu'elle a aidé à créer. Ainsi, dans le cadre de la mise en place d'un référentiel ministériel unique des emplois et des métiers, la MAP en pilote les actions intéressant la filière aide au pilotage et à la décision qui intègre le contrôle de gestion. De même, elle élabore et coordonne le programme de formation des contrôleurs de gestion du ministère en liaison avec les formateurs externes et les centres du ministère. Enfin, elle participe aux travaux ministériels ou interministériels sur le contrôle de gestion et aux travaux ministériels sur l'analyse des coûts.

Quel bilan tirez-vous de son action aujourd'hui ?

Créée dans les années quatre-vingt-dix pour développer le contrôle de gestion au ministère, la mission a permis de le structurer et de l'organiser en fédérant les initiatives existantes au sein des armées, directions et services. Elle a contribué au développement des outils, notamment des systèmes d'informations décisionnels, des méthodes et à professionnaliser la fonction. Aujourd'hui, le contrôle de gestion de niveau ministériel se déploie autour de deux axes, un axe dit de « performance budgétaire » qui répond aux obligations imposées par la loi organique relative aux lois de finances en vue d'informer le Parlement, et un axe « pilotage stratégique » qui répond aux besoins internes. La recherche de la convergence entre ces deux démarches, complémentaires sans être substituables est une priorité.

Son action, qui s'est inscrite dans la durée, a demandé l'implication des décideurs à tous les niveaux, et a valu l'attribution au ministère de la défense du prix Norton Kaplan en 2008 en faisant la première organisation française, privée ou publique, à obtenir ce prix qui récompense les entreprises privées et les organisations publiques dans le monde pour la qualité de leur politique de performance.

Quels sont les principaux dossiers traités par la MAP en 2013 ?

La rédaction du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, les travaux de loi de programmation militaire pour la période 2014-2019 conduisent naturellement à vouloir réviser les objectifs stratégiques du ministère. Cette révision, dépendante des résultats des travaux précédents doit s'engager à l'été. En parallèle, la transformation du ministère se poursuit dans le cadre de la modernisation de l'action publique engagée par le gouvernement. La mission s'est vue confier récemment la fonction de rendre compte de l'avancement des projets de réforme conduits par le ministère qui doivent se traduire par une réduction de nos effectifs de 34.000 personnes sur la période 2014-2019. Nous adaptons donc notre structure pour suivre cette action en contribuant au déploiement d'un nouveau système de reporting au profit des acteurs du pilotage de la réforme.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2011 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2013 [LIEN](#)

Infos

RETEX : Atelier dispositif RAPID

Une vingtaine de PME et ETI technologiques ont participé le 19 avril à l'atelier de présentation du dispositif RAPID (Régime d'appui à l'innovation duale) organisé par l'Association avec les experts de la DGA. En 2012, 40 M€ ont été alloués dans ce cadre.



RETEX : Séminaire MEDO

A l'initiative de l'Association, quatre collaborateurs parlementaires de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale ont participé le 30 mai au séminaire de mise en application de la Méthode de décision opérationnelle (MEDO) dans un cadre civil organisé par le Collège de l'enseignement supérieur de l'armée de terre (CESAT).



Jury du « Prix de la reconversion des militaires »

Gwendal Rouillard, député du Morbihan et secrétaire de la commission de la défense nationale et des forces armées a rejoint le jury du « Prix de la reconversion des militaires ».

Visite VIP du salon Milipol Paris 2013

L'Association organise le 20 novembre une visite VIP du salon Milipol Paris 2013, salon mondiale de la sécurité intérieure des états. En savoir plus sur le salon [LIEN](#)



Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

Grand angle

Affaires étrangères et soutien aux entreprises de Défense

Le ministre des Affaires étrangères a fait de la « diplomatie économique » une priorité. Une nouvelle direction, la direction des entreprises et de l'économie internationale (DEEI) a pour mission de participer au soutien des entreprises françaises au plan international et sur les marchés extérieurs.

Ainsi chaque ambassadeur a créé un « conseil économique » ayant pour vocation de constituer le cadre de dialogue entre l'ensemble des services de l'Etat sur place et les entreprises françaises. Des « représentants spéciaux » ont été nommés pour accompagner la relation économique avec certains pays clefs (Algérie, Chine, Emirats arabes unis, Inde, Japon, Mexique, Russie) et appuyer les efforts de l'Etat en soutien aux entreprises. En France, des « ambassadeurs pour les régions » sont mis à disposition des Présidents de région qui le souhaitent pour favoriser le rapprochement entre les régions, leurs entreprises – en particulier les PME et les ETI – et le réseau diplomatique.

Au sein de la DEEI, la sous-direction du soutien aux secteurs stratégiques est notamment chargée du soutien aux exportations de défense. Ce soutien s'adapte à la demande qui peut être institutionnelle ou de terrain. Au sein de la sous-direction, le pôle « industries et technologies de défense » est le point de contact dédié pour le suivi de ces questions.

Le pôle défense assure la coordination de l'action du ministère des Affaires étrangères avec le ministère de la Défense, les entreprises et la direction générale du Trésor pour porter les projets d'exportation de défense auprès des plus hautes autorités.

L'accompagnement des PME se fait grâce à des liens privilégiés avec les groupements professionnels du secteur et les associations, comme celle des entreprises partenaires de la Défense, qui mettent en relation le pôle défense et les entreprises concernées. En concertation avec les acteurs du tissu industriel et Ubifrance, l'objectif est de donner une meilleure visibilité politique, notamment dans le cadre des salons d'armement à l'étranger, et d'une manière plus générale d'améliorer la prise de contact entre le réseau diplomatique et les PME.

Pour en savoir plus [LIEN](#)



« Prix de la reconversion des militaires » Edition 2013

Créé par l'Association des entreprises partenaires de la Défense et placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense, le « Prix de la reconversion des militaires » récompense chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

Le jury du Prix est composé de deux parlementaires, de deux représentants de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, du chef de la Mission Retour à la Vie Civile des Officiers Généraux (MIRVOG) et de praticiens du monde de l'entreprise.

Les prix remis aux deux lauréats sont composés d'une couverture médiatique et de produits et prestations destinés à être une aide pratique dans le cadre de la création ou de la reprise d'une entreprise. Les personnels militaires intéressés peuvent concourir jusqu'au 15 septembre 2013. Le Prix sera remis le 4 décembre à l'Ecole militaire à Paris.

Pour mieux connaître le Prix [LIEN](#) - Pour télécharger le dossier complet [LIEN](#)

Séminaire « Sécurité économique et protection du patrimoine »

L'IHEDN organise régulièrement des séminaires d'une durée de

deux jours destinés à sensibiliser les participants aux risques d'intrusions provenant de puissances ou d'intérêts extérieurs, ainsi que les réponses prévues au niveau gouvernemental. Les deux prochains séminaires

se dérouleront les 24 et 25 septembre 2013 et les 19 et 20 novembre.

Contact : virgil.marques@ihedn.fr



Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2013 avec le soutien de la société Apsys.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.